

<p>D 23-70b</p> <p>SUPPRESSION D'UN POSTE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL ET CRÉATION D'UN POSTE DE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE .</p> <p>(modifie D23-70 cause erreur transcription)</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Patrick BARBA, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Joanna DE KERGORLAY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Patrick BLOSSE et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Catherine POULAIN Christian MASSON : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Antoine ARIF</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	---

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal la suppression d'un poste de Brigadier-Chef Principal et la création d'un poste de chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe en vue de la nomination d'un agent par détachement du Ministère de l'Intérieur.

La suppression et la création seront effectives au 1^{er} octobre 2023.

Olivier HOMOLLE informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres du comité social territorial lors de la réunion du 27 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'approuver la suppression d'un poste de Brigadier-Chef Principal et la création d'un poste de chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe en vue de la nomination d'un agent par détachement du Ministère de l'Intérieur et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Olivier". To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE HOULGATE" at the top and "Calvados" at the bottom. In the center of the seal, there is a small emblem featuring a cross and other heraldic symbols. A long, thin horizontal line is drawn below the signature and seal.